

DATANUMIA

PLAN D’ACTIONS ACCESSIBILITE

2025

Statut de diffusion :

☒ EXTERNE☐ INTERNE☐ CONFIDENTIEL

Tableau de suivi des modifications

Version	Auteur	Approbateur	Nature des modifications	Date
V0.1	Marion FAUGOIN	CNR	Création du document	12/05/2025
V0.2	Marion FAUGOIN	CNR	Modification suite à commentaires des référents accessibilité	05/06/2025
V1.0	Marion FAUGOIN	CNR	Validation du plan d’actions 2025	09/06/2025

Table des matières

Tableau de suivi des modifications	1
1. Contexte	3
2. Objectifs du document	3
3. Plan annuel 2025	4
3.1. Organisation interne et gouvernance	4
3.2. Formation et sensibilisation	4
3.3. Amélioration de l’accessibilité des actifs numériques concernés	4
3.4. Prise en compte de l’accessibilité dans les projets	4

1. Contexte

L'accessibilité numérique est devenue un enjeu majeur dans notre société, à mesure que les services en ligne et les technologies numériques occupent une place croissante dans notre quotidien. En France, la législation en matière d'accessibilité numérique est renforcée par la **loi n° 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ainsi que par les directives européennes, comme la **directive 2019/882** et sa **transposition en loi française LOI n° 2023-171 du 9 mars 2023**.

Ces textes imposent aux entités publiques et aux entreprises d'adopter des mesures concrètes pour rendre leurs contenus et services numériques accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

Le **Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA)** fournit un cadre méthodologique pour évaluer et améliorer l'accessibilité numérique.

D'autre part, en tant que filiale du Groupe EDF, Datanumia s'inscrit pleinement dans la stratégie Numérique Responsable du Groupe.

2. Objectifs du document

Le plan d’actions détaille les **opérations programmées et mises en œuvre pour l’année courante ainsi que l’état de suivi de ces actions**. Le présent document est associé au schéma pluriannuel 2025-2028.

Ce document est publié sous la responsabilité du pilote accessibilité au sein de Datanumia. Toute question doit être adressée par mail à l'adresse accessibilite@datanumia.com

Il est mis à jour annuellement.

3. Plan annuel 2025

3.1. Organisation interne et gouvernance

Créer le schéma pluriannuel	Réalisé
Nommer des référents accessibilité	Réalisé
Créer le modèle de gouvernance pour piloter l’amélioration continue de l’accessibilité	Réalisé

3.2. Formation et sensibilisation

Créer un annuaire interne de personnes qualifiées en matière d’accessibilité numérique	T3
Systématiser la formation à l’accessibilité à l’embauche des profils pertinents	T3
Créer le guide de publication de contenus accessibles sur le site de recrutement	T3
Sensibiliser les populations internes à l’accessibilité	T4
Créer le plan de formation des profils spécifiques à l’accessibilité (ex : développeurs, ...)	T4

3.3. Amélioration de l’accessibilité des actifs numériques concernés

Réaliser les audits sur les produits	T4
Publier le schéma pluriannuel et le plan d’actions 2025 sur le site institutionnel et le site de recrutement	T3
Publier le schéma pluriannuel et le plan d’actions 2025 sur les produits	T4

3.4. Prise en compte de l’accessibilité dans les produits

Veiller au respect des critères d’accessibilité lors de la phase de conception et développement des produits	T4
Améliorer l’accessibilité du design system des produits	T4